

Pistes pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)

Poster « 1024 Regards »

## Droits de l'enfant 2014

**Thème:** les droits de l'enfant à l'école, ici et ailleurs

**Média:** Court métrage «Shodai à l'école»

**Niveau :** Cycle 1 (1-4 HarmoS)



## Thème

### Le droit à l'éducation et à la formation

Chaque année, à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant (20 novembre), les enseignant-e-s ont à leur disposition des fiches pédagogiques pour aborder, sur environ deux périodes, un thème particulier autour des droits de l'enfant. Pour 2014, nous avons choisi d'aborder le thème du droit à l'éducation et à la formation (Articles 28 et 29 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant). Pour chacun des trois cycles de la scolarité obligatoire, les enseignant-e-s peuvent visionner avec leurs élèves un court-métrage (7-14 min.) sur Internet et l'exploiter en classe à l'aide des activités pédagogiques proposées. Sur la base des films seront abordés, d'une part, les droits des enfants en général, et, d'autre part, le droit à l'éducation et à la formation en particulier.

### Article 28: Education

Le droit de l'enfant à l'éducation et l'obligation de l'Etat de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. Le cadre scolaire doit garantir la dignité de l'enfant en tant qu'être humain.

### Article 29: Objectifs de l'éducation

L'éducation doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons, la préparation de l'enfant à une vie adulte active, le respect des Droits de l'homme et des valeurs culturelles et nationales de son propre pays et de celui des autres. (Version condensée de l'UNICEF)

Les activités permettent d'aborder ces droits sous les aspects suivants:

- Quels sont les droits fondamentaux de l'enfant?
- Qu'est-ce que le droit à l'éducation?

- Quelles sont les différences entre les garçons et les filles en ce qui concerne l'école?
- Que représente l'école pour les enfants? Pour les parents? Chez nous et ailleurs?
- Quelle est sa propre position vis-à-vis de l'école?

Les enfants et les jeunes doivent être capables de participer activement au développement de leur environnement, de connaître leurs droits et de les défendre. La thématique des droits de l'enfant doit s'ancre dans la réalité quotidienne des enfants. En abordant le droit à l'éducation, les élèves pourront donc mettre en parallèle la situation des enfants dans les films et leur propre réalité, en identifiant les similitudes et les différences.

## Liens avec le PER

Le plan d'études romand (PER) accorde une place privilégiée à l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains, ainsi qu'à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les objectifs d'apprentissage des activités présentées dans ce dossier concernent principalement la formation générale (FG) et son axe « Vivre ensemble et exercice de la démocratie », ainsi que le domaine disciplinaire des sciences humaines et sociales (SHS). De plus, les différentes activités permettent d'exercer plusieurs capacités transversales, comme la collaboration, la communication ou encore la démarche réflexive.

L'éducation en vue d'un développement durable, dans laquelle s'inscrit l'éducation aux droits de

l'enfant, encourage des compétences spécifiques, telles que la pensée systémique, la pensée critique, la pensée prospective, la communication et le travail d'équipe, ainsi que la reconnaissance de sa marge de manœuvre:

- Les élèves remettent en question et analysent une réalité différente. Ils découvrent des différences sociales, ainsi que leurs causes et leurs conséquences.
- Les élèves comprennent la signification du droit à l'éducation et des autres droits de l'enfant et les reconnaissent dans les situations de vie d'autres enfants.
- Les élèves réfléchissent à leur propre position vis-à-vis de l'école et sur son implication pour leur avenir.

## Recommandations aux enseignant-e-s

Les trois films sont disponibles gratuitement d'octobre à décembre 2014 sur [education21](http://www.education21.ch) (téléchargement et streaming). Nous vous conseillons de tester l'équipement technique de votre école afin de vous assurer de la bonne diffusion du film.

En guise d'introduction, nous vous invitons à lire la *Convention relative aux Droits de l'enfant* de l'ONU. Vous trouverez la version complète et diverses versions simplifiées sur [education21](http://www.education21.ch). A cette même adresse, vous pourrez télécharger les différents documents nécessaires aux activités proposées.

Les activités proposées ici autour des droits de l'enfant font partie d'un kit « 1024 regards ». Ce kit est composé d'un poster et de différentes pistes pédagogiques pour la mise en œuvre d'une éducation en vue d'un développement durable. Tout cela peut être commandé sur [www.education21.ch/fr/1024](http://www.education21.ch/fr/1024). Sur ce poster se cachent six images du film que les élèves peuvent rechercher.

Une *carte A5* vous sera envoyée avec la commande des fiches élèves. Elle sert d'activité introductive (« warm-up »): après avoir lu la phrase au verso, les élèves sont invités à donner leur avis. Le recueil de leurs réflexions permet de percevoir leurs représentations et d'y revenir lors des activités suivantes. La carte peut être collée sur le poster.

[education21](http://www.education21.ch/droitsenfant) = téléchargeable sur [www.education21.ch/droitsenfant](http://www.education21.ch/droitsenfant)

### Une journée avec Moussa Niger

Droits de l'enfant:

#### Consigne

1. Observe bien les images et donne à chaque image un titre (par ex: repas).
2. A droite de chaque image, décris en quelques mots le même moment de ta journée.
3. Partage ce que tu as fait avec ton voisin ou ta voisine. Ensemble, recherchez les points communs et les différences entre votre journée et celle de Moussa.



Shodaï



## Film : Shodaï à l'école (14 Min.)

### Objectifs pédagogiques

- Exprimer son avis et son ressenti par rapport au film
- Faire le lien entre les moments de la journée de Shodaï et la sienne
- Reconnaître les droits de l'enfant en fonction d'illustrations
- Signaler les droits concernés dans la journée de Shodaï
- Décrire d'autres réalités scolaires en se basant sur une méthode et un alphabet utilisés dans le film

### Liens au PER

FG 18 : Se situer à la fois comme individu et comme membre de différents groupes (D, E, F).

SHS 11 : Se situer dans son contexte spatial et social.  
Capacités transversales : collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, démarche réflexive

### Durée

Les activités 1 et 2 peuvent être proposées en une fois ou à des moments différents. Elles durent env. 2 à 3 périodes au total. L'activité 3 est optionnelle, elle dure env. 1 période.

### Déroulement activité 1

Matériel : film , fiche élève, ciseaux, colle, une grande feuille blanche par élève.

- L'enseignant-e introduit le film en expliquant que celui-ci montre la journée d'école de Shodaï, un petit garçon vivant au Bangladesh, et indique sur une carte du monde où se situe ce pays.
- Projection du film. Les élèves peuvent poser des questions durant la projection ou à la fin.
- L'enseignant-e demande aux élèves de s'exprimer librement sur le film (ressenti, interrogations...) et note ces différents éléments au tableau.
- Les élèves reçoivent la fiche élève et découpent les 6 images du film. (Les images peuvent également être découpées à l'avance par l'enseignant-e).

- Individuellement, les élèves replacent les images sur la grande feuille blanche, en respectant la chronologie de la journée de Shodaï. (Solution : se laver / petit-déjeuner / école / gym / rassembler le bétail / football).
- Par deux, les élèves contrôlent l'ordre des images, puis les collent sur la feuille.
- A côté de chaque image, les élèves dessinent le moment correspondant de leur propre journée. Ils peuvent également écrire un titre pour chaque moment.
- Par deux, les élèves recherchent les différences, mais surtout les points communs entre leur journée et celle de Shodaï. Ils échangent ensuite en plenum. Les éléments notés au tableau sont repris pour alimenter la discussion.

### Déroulement activité 2

Matériel : grande feuille réalisée à l'activité 1 avec images du film et dessins des élèves, convention illustrée , une grande feuille et un feutre.

- L'enseignant-e présente la convention illustrée et demande aux élèves de s'exprimer librement sur ce qu'ils voient pour s'assurer de la compréhension des images. Il/elle explique que ces images représentent une partie des droits de l'enfant.
- Les élèves reprennent la grande feuille réalisée à l'activité 1 et se répartissent par groupes de 2 ou 3. Chaque groupe reçoit une copie de la convention illustrée et entoure les différents droits qui sont concernés dans le film. Les réponses sont ensuite partagées en plénière.
- L'enseignant-e recentre la discussion sur le droit à l'éducation, en invitant les élèves à faire le lien entre la situation de Shodaï et leur propre réalité. Questionnement proposé : *Le droit à l'éducation est-il respecté... pour Shodaï?... pour vous-même ? ... pour tous les enfants en Suisse ? A votre avis, ce droit est-il une chance ? Y a-t-il des enfants qui ne peuvent pas aller à l'école ? Pour quelles raisons ? Quelles sont les conséquences pour l'enfant si ce droit n'est pas respecté ?* A partir de cette discussion, les élèves formulent une définition du droit à l'éducation, que l'enseignant-e inscrit sur une grande feuille. Cette feuille peut ensuite être décorée par les élèves et affichée en classe.

### Déroulement activité 3

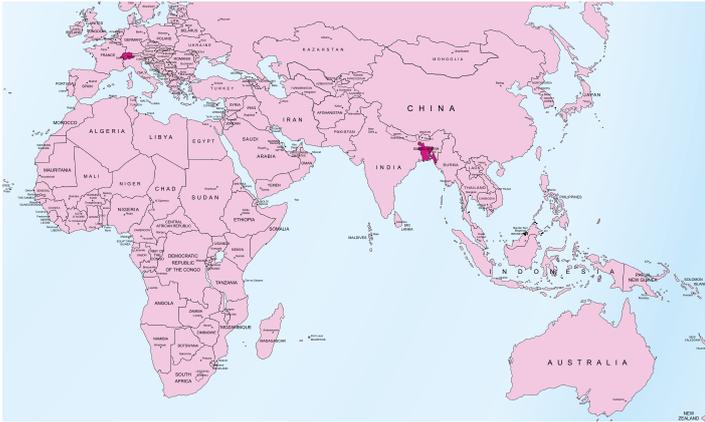
Matériel : fiche avec lettre en bengali , alphabet bengali 

- L'enseignant-e propose aux élèves de se mettre à la place de Shodaï en essayant de compter comme lui et en écrivant une lettre dans son alphabet. Si nécessaire, les scènes du film sont visionnées à nouveau (compter sur les doigts : 5 min. 10' et 11 min. 40' / écriture avec alphabet bengali : 8 min. 19' et 27').
- L'enseignant-e montre comment les enfants comptent sur leurs doigts dans le film (en partant du petit doigt jusqu'au pouce et en utilisant chaque phalange). Les élèves sont invités à l'imiter et à trouver jusqu'à combien il est possible de compter en utilisant 1 main / 2 mains.
- L'enseignant-e distribue la fiche avec la lettre en bengali. Les élèves repassent sur les traits avec 3 feutres de la couleur de leur choix. Ils reproduisent ensuite la même lettre sur la partie droite de la feuille.

**Variante 3H-4H :** Après avoir repassé sur la lettre en bengali, les élèves reproduisent sur la partie droite de la feuille une autre lettre de leur choix, en se basant sur l'alphabet bengali.

- L'enseignant-e demande aux élèves ce que ces deux exercices leur ont appris.  
Questionnement proposé : *Pourquoi y a-t-il des méthodes différentes à l'école ? Selon vous, certaines méthodes sont-elles meilleures que d'autres ? Pourquoi ? Si l'un de vous déménageait dans le pays de Shodaï, comment cela se passerait-il ? Et si Shodaï venait en visite dans notre classe ?* L'enseignant-e peut conclure la discussion en faisant le lien avec les droits de l'enfant, et en particulier le droit à la non-discrimination.

Prolongements possibles sur .



## Ont contribué au projet:



**Terre des Hommes Suisse**  
Tél. : 022 737 36 36  
ecoles@tdh-geneve.ch  
www.terredeshommes.ch



**Fondation Pro Juventute**  
Tél. : 021 622 08 17  
rene.longet@projuventute.ch  
www.pro-juventute.ch



**Stiftung Laurenz für das Kind**  
Tél. : 061 205 03 03  
info@laurenzfurdaskind.ch  
www.laurenzfurdaskind.ch



**Missio-Enfance**  
Tél. : 026 425 55 70  
missio@missio.ch  
www.missio.ch



**Enfants du monde**  
Tél. : 022 791 00 47  
info@edm.ch  
www.edm.ch



**Fondation Village d'enfants Pestalozzi**  
Tél. : 071 343 73 30  
kinderdorf@pestalozzi.ch  
www.pestalozzi.ch



**Comité Suisse pour l'Unicef**  
Tél. : 044 317 22 66  
info@unicef.ch  
www.unicef.org



**IDE - Institut international des droits de l'enfant**  
Tél. : 027 205 7303  
info@childsrighs.org  
www.childsrighs.org



**Amnesty International, Section Suisse**  
Tél. : 031 307 22 22/021 310 39 40  
info@amnesty.ch  
www.amnesty.ch/ecole



**Le syndicat des enseignants romands (SER)**  
Tél. : 027 723 59 60  
info@le-ser.ch  
www.le-ser.ch

## Impressum

COORDINATION ET DIFFUSION



En collaboration avec le journal L'ÉDUCATEUR pour la diffusion

**Auteurs :** Ivana Mitrovic

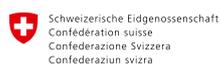
**Coordinatrice du projet :** Nicole Awais

**Coordinatrice des fiches en français :** Marie-Françoise Pitteloud

**Graphisme :** Grafix

**Imprimerie :** Monfort-Schoechli

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Sozialversicherungen BSV

## Bulletin de commande

- Dossier enseignant-e contenant des informations didactiques ainsi qu'1 exemplaire des fiches élèves Cycle 1 et 2 – **Article N° 10c-114MF**
- Fiche élève Cycle 1 – « Shodaï à l'école » – **Article N° 10c-115MF**
- Fiche élève Cycle 2 – « Une journée avec Moussa » – **Article N° 10c-116MF**
- Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant – **Article N° 10c-84**
- DVD « Droits de l'enfant » contenant 7 films et des pistes pédagogique, 60 fr. – **Article N° 10c-119**

Les documents ci-dessus sont gratuits (sauf le DVD).  
Les fiches élèves sont disponibles en 1 exemplaire par élève. Frais d'envoi à votre charge.

Bulletin à renvoyer à :  
**éducation21** – Avenue de Cour 1 – 1007 Lausanne  
Tél. 021 343 00 21  
vente@education21.ch – www.education21.ch

